

R.U. DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

La lettre du Représentant des Usagers du système de santé

Etre présents plus que jamais !

Notre système de santé est en difficulté. Il a du mal à se remettre des secousses liées à la pandémie de COVID et à ses rebonds successifs.

Nos fonctions de représentants des usagers nous placent en observateurs privilégiés des dysfonctionnements nombreux du système de santé : les urgences, le recrutement difficile des soignants, la démographie médicale en berne, etc...

Nous voyons bien que nous avons peu de prise sur les solutions à mettre en œuvre et que notre fonction de représentant ne nous garantit pas d'être associé aux décisions qui sont prises.

Le droit à la santé doit être notre boussole et il faut être présents dans tous les lieux où nous opérons pour défendre ce droit, pour nous et pour l'ensemble de nos concitoyens.

Des infos à garder ...

Nous avons pour habitude de vous envoyer une fois par an, par courrier postal, tous les numéros de la Lettre du RU. Cette formule coûte cher. Aussi, nous vous proposerons désormais un résumé de la lettre en dernière page de chaque numéro, que vous pourrez ainsi imprimer et conserver. **Rendez-vous en page 14 de ce numéro !**

Pierre-Marie LEBRUN
Président de France Assos Santé
Hauts-de-France



DANS CE NUMÉRO



Journée Européenne de vos Droits en Santé 2022
p. 2

Témoignage de RU
p. 3

JEDS dans les établissements en région
p. 4

Avis du Conseil pour l'engagement des usagers
p. 5

Le point sur les mandats et appels à candidatures
p. 6-7

Actualités régionales
p. 8-10

Actualités nationales
p. 11-12

Agenda
p. 13

Des infos à garder ...
p. 14

Journée Européenne de vos Droits en Santé 2022 (JEDS)

Devenons acteurs de notre santé grâce à une meilleure connaissance de nos droits !

A l'occasion de la « Journée européenne de vos droits en santé » (le 18 avril) les délégations régionales de France Assos Santé se sont mobilisées pendant plusieurs semaines, pour vous proposer une série d'événements en présentiel et en ligne afin d'informer les usagers de la santé sur leurs droits fondamentaux.

L'édition 2022 des JEDS s'inscrivait dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union Européenne. Elle revêt également une importance particulière 20 ans après la promulgation de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite Loi Kouchner. C'est donc ces sujets que les délégations de France Assos Santé ont mis en avant partout en France du 7 mars au 20 mai 2022, au plus près des usagers de la santé et en lien avec les professionnels et les établissements de santé.

La connaissance des droits en santé est essentielle pour tous les usagers de la santé. En région Hauts-de-France, nous nous sommes mobilisés pour informer et sensibiliser tous les acteurs de la santé (grand public, professionnels de santé, associations, etc.) sur les droits des usagers et en particulier sur les représentants et leurs missions.

Nous avons proposé un Café-rencontre sur « les Directives Anticipées et la Personne de Confiance » (plus d'informations en page 8).

Le 7 février 2022, toute l'équipe de la délégation a passé un après-midi sur la Grand'Place de Lille afin d'interroger les passants sur deux questions : "Pour vous, c'est quoi les Droits en Santé ?" et "Qu'est-ce qu'un Représentant des Usagers du Système de Santé ?" (plus d'information en page 10).

En tant que RU vous êtes les meilleurs promoteurs des droits en santé auprès du grand public, ainsi nous vous avons proposé de vous outiller dans le cadre de la JEDS avec la mise à disposition d'outils de communication. Des représentants des usagers de la région ont pu profiter de l'élan créé par la JEDS afin de tenir des stands d'information dans les établissements de santé (retrouvez des photographies de ces événements en page 4 et témoignage d'une RU ayant participé à un stand en page 3).

La JEDS est une occasion donnée pour parler des droits mais n'oublions pas que la connaissance de ces droits est une action de tous les jours et que vous pouvez proposer des événements grand public comme la tenue de stands tout au long de l'année (dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur). Contactez-nous pour obtenir des outils de communication pour vos événements.

RU, À VOUS DE JOUER !

MICHELLE ECHEGU

ASSOCIATION DES VISITES DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

RU EN COMMISSION DES USAGERS, HÔPITAL MARITIME DE BERCK-SUR-MER

AYANT SUIVI LA FORMATION RU EN AVANT ! EN MARS 2022

Vous êtes RU, comment avez-vous entendu parler de cette fonction et pourquoi cet engagement ?**A quand remonte votre engagement associatif ?**

La fonction de RU je l'ai connue par la fédération à Paris de l'association VMEH, qui nous a envoyé l'agrément en nous disant que nous étions agréée pour être RU. J'ai également reçu la proposition de l'ARS qui m'avait été transmise par l'Hôpital de Berck Maritime où nous intervenons. J'ai tout simplement fait une lettre de candidature et j'ai été acceptée. L'ARS connaît mes coordonnées car j'ai fait partie d'un CVS (conseil de vie sociale) pendant 3 ans dans un EHPAD à Bouchain dans le Nord. C'était suite à une candidature j'avais envie d'approfondir un peu plus la vie des EHPAD puisque le cœur de notre association c'est la visite dans les EHPAD principalement en dehors des hôpitaux. Donc j'avais envie de voir comment ça se passait à l'intérieur. Je suis RU depuis décembre 2019 mais avec le COVID-19 ça a été très chaotique, c'est pour ça que je n'ai fait la formation que là.

Vous avez récemment suivi la formation de base "RU en avant !" nouveau format, qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?

Ça nous apporte la façon dont on doit intervenir dans les commissions, également auprès des usagers [connaître les instances, avoir des repères face aux différentes situations, prendre la parole en commission des usagers...].

Comment s'est passée l'organisation de cet événement dans le cadre de la JEDS ?

Nous avons tenu un stand, il n'y a pas eu une foule de personne, il y a eu plus de soignants que d'usagers de l'hôpital mais ça fait voir autrement notre mission. Pour ce stand, on avait fait une réunion avant de préparation ensuite nous avons eu une commission des usagers le matin et c'était prévu que l'on déjeune sur place et que l'on tienne ce stand l'après-midi. On était 3 associations, il y a 2 RU titulaires et moi je suis suppléante. Les personnes que nous avons approchées ne connaissent pas vraiment leurs droits. Même dans les soignants, ça leur a apporté beaucoup, ils ne connaissent pas non plus notre rôle. On a pu mettre en avant nos associations et notre rôle de RU. On a fait beaucoup de quizz (ndlr. Quizz sur les droits mis à disposition par France Assos Santé à la demande) donc si vous voulez selon leurs réponses on pouvait discuter. Ils se sont prêtés au jeu et on a pu donner toutes les explications ou corrections nécessaires. A l'aide des quizz c'était plus facile. C'est plus ludique comme ça ! J'avais reçu le mail sur les JEDS avant que l'établissement ne nous le fasse parvenir et je m'étais dit que je voulais bien m'engager. Cela apporte à tout le monde, même personnellement, on apprend des choses qu'on ne s'avait pas. Le stand a été organisé par l'établissement, ils nous ont mis à disposition les tables et nous avons pu mettre des affiches concernant nos associations respectives. C'était l'endroit idéal, les gens passent par là. C'était stratégique pour le personnel soignant, ceux qui avaient des réunions étaient obligés de passer devant pour aller en réunion. L'établissement avait communiqué en interne pour rappeler l'événement.

Qu'est-ce-que représente pour vous la JEDS ?

Je pense que la plupart des usagers en général ne connaissent pas leurs droits. Cela nous a permis de faire connaître le rôle des représentants des usagers, c'est très important. Les patients, même les familles ne le connaissent pas vraiment.

Un mot pour la fin ?

Je pense qu'il n'y a pas assez de personnes qui s'engagent. Alors pourquoi, est-ce que ça fait peur, ou manque de disponibilité ? Je ne sais pas. J'essaie dans mon association de les pousser à devenir RU, à chaque rencontre j'explique que du fait de l'agrément ils peuvent se présenter.

On apporte aux usagers surtout un soutien et une aide dans leurs démarches et réclamation.

On donne quelque chose mais surtout on reçoit tout autant. Ça fait 16 ans maintenant que je suis bénévole et c'est vrai, surtout auprès des personnes qui sont hospitalisés, fragilisés.



Stands et événements JEDS dans les établissements de santé en région Hauts-de-France



Le 31 mars après-midi
Hôpital Maritime de Berck
Journée Droits des Patients



Le 25 avril matin
à la Clinique des Bonnettes
Arras



Avis du Conseil pour l'engagement des usagers - HAS "Améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de vie sociale"



Le Conseil pour l'Engagement des Usagers (CEU) de la Haute Autorité de santé (HAS) propose des pistes d'amélioration de la représentation et la participation des usagers et des personnes accompagnées dans les établissements.

Dans son Avis n°1-2022  validé en mai et publié le 9 juin dernier, le CEU apporte des recommandations afin d'améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de la vie sociale à destination : des personnes accompagnées en conseil de la vie sociale (CVS) dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), des représentants des usagers en commission des usagers (CDU) dans les établissements de santé (ES), hôpitaux et cliniques et des directions et équipes des établissements.

L'avis comprend 3 fiches intitulées :

- **Faciliter et améliorer la représentation des personnes accompagnées en CVS** 

Cette fiche comprends des recommandations réparties sous les thématiques suivantes :

- Améliorer le fonctionnement des instances
- Créer un environnement propice à la participation aux instances
- Améliorer l'attractivité des instances et la démarche qualité
- Instaurer et optimiser la coopération entre CVS et CDU et l'ouverture sur les territoires

- **Faciliter et améliorer la représentation des usagers en CDU** 

Cette fiche comprends des recommandations réparties sous les thématiques suivantes :

- Améliorer l'attractivité de la représentation
- Améliorer la qualité de la participation
- Faciliter la coopération inter-instances

- **Faciliter l'autoévaluation sur le fonctionnement de l'instance à laquelle participent les usagers** 

Cette fiche est constituée d'un questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement des CDU et CVS à la disposition de tous et permet d'évaluer les points suivants :

- Le fonctionnement de l'instance
- Les informations utilisées lors de la réunion
- Les résultats et décisions

RU en CPAM

Le renouvellement des RU en conseils de Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a eu lieu en début 2022. Pour autant des postes restent à pouvoir et vous pouvez y postuler en cours de mandat.

Le mandat de RU en CPAM est un mandat clé, au cœur du financement des soins, pour porter la voix des usagers dans l'accès à la santé, et pour contribuer aux actions de prévention et de promotion de la santé sur les territoires.

Au 10 juin 2022 :

- 18 sièges ont été pourvus.
- 18 sièges restent vacants :
 - **dont 3 sièges de titulaires (Côté d'Opale, Hainaut, Oise) ;**
 - **dont 15 sièges de suppléants (répartis dans toutes les caisses).**

Il reste donc des sièges vacants !

Si vous êtes intéressé par ce mandat, rapprochez-vous de votre association afin d'étudier l'opportunité de votre candidature et de compléter le dossier de candidature à nous renvoyer !

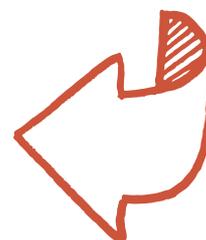


Retour sur le Renouvellement des 6 Conseils territoriaux de santé (CTS) des Hauts de France 2022-2026

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France a lancé un appel à candidatures du 15 mars au 15 avril 2022 afin de procéder à la nomination de nouveaux membres en CTS pour une durée de 5 ans (2022-2027).

Les arrêtés de nomination viennent d'être publiés et sont disponibles en cliquant sur le nom de chaque CTS :

- [Conseil Territorial de Santé de la Somme](#)
- [Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais](#)
- [Conseil Territorial de Santé de l'Oise](#)
- [Conseil Territorial de Santé de la Métropole-Flandres](#)
- [Conseil Territorial de Santé du Hainaut](#)
- [Conseil Territorial de Santé de l'Aisne](#)



Les séances d'installation de cette nouvelle mandature 2022-2027 se tiendront :

- Le Jeudi 23 juin pour le CTS de l'Aisne
- Le Vendredi 24 juin pour le CTS Métropole-Flandres
- Le Mardi 29 juin pour le CTS de la Somme
- Le Mercredi 29 juin pour le CTS de l'Oise
- Le Jeudi 30 juin pour le CTS du Hainaut
- Le Vendredi 1er juillet pour le CTS du Pas-de-Calais

Second Semestre 2022 : Renouvellement des RU en CDU

2022 SERA L'ANNÉE DU RENOUELEMENT COMPLET DES MANDATS DE REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN COMMISSIONS DES USAGERS !

Nous communiquerons l'appel à candidatures et les dates de ce dernier dès qu'ils seront publiés !

A cette occasion toute l'équipe de France Assos Santé se tient à votre disposition afin de présenter la Représentation des Usagers dans vos associations. Nous vous proposons d'intervenir lors de vos bureaux, conseils d'administration, séminaires et toutes autres instances de vos associations :



CONTACTEZ-NOUS :
HAUTS-DE-FRANCE@FRANCE-ASSOS-SANTE.ORG

Nous proposerons dès la rentrée des sessions de formation et de sensibilisation à la fonction de Représentant des Usagers pour les bénévoles de nos associations membres.

Le calendrier complet des formations pour le second semestre vous parviendra par courriel avant l'été !



Guide du Représentant des Usagers du Système de Santé



Guide du Représentant des Usagers en Commission des Usagers



Un représentant des usagers en établissement de santé , c'est quoi ?



Quatre délégations régionales France Assos Santé (Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Normandie, Pays-de la Loire) ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau support de communication. Ce clip vidéo très court est destiné à l'ensemble des établissements de santé et présente le rôle et les missions des RU.

Nous espérons que ce clip vidéo participera à une meilleure connaissance de l'existence des RU par les usagers du système de santé !

Si votre établissement est intéressé nous pourrions leur envoyer le fichier sur simple demande :
hauts-de-france@france-assos-sante.org



Actualités de France Assos Santé en région en attendant la prochaine Info Lettre

Retour sur le Café-rencontre "Les directives anticipées et la personne de confiance"

Quand ? Mardi 10 Mai 2022

Comment ? Arras

- Quel était le programme ?**
- Ouverture par Bernard DA LAGE (FNAR), président de la Commission Personnes Agées de France Assos Santé Hauts-de-France
 - Geneviève DOBREMETS (UDAF 62) a apporté son témoignage personnel
 - Deux représentants des usagers (Elisabeth MILLET de JALMALV et Philippe-Henry PIERSON-FAUQUEUR de l'ADMD) sont revenus sur leur expérience de promotion de ces droits dans leur association et dans l'établissement où ils ont mandat.
 - Ensuite, la parole a été donnée à deux médecins (le Pr Michel SLAMA, médecin réanimateur au CHU d'Amiens et le Dr Bertrand DEMORY, médecin généraliste représentant l'URPS Médecins libéraux) qui ont donné leur point de vue.

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/w6GFGQwoKY8> 

Webinaire consacré à « Mon Espace Santé »

Quand ? Mercredi 27 Avril 2022 de 9h30 à 11h30

Comment ? En distanciel

- Quel était le programme ?**
- Ouverture par Aurélie CASSARIN-GRAND, coordinatrice de France Assos Santé Hauts-de-France
 - Présentation de "Mon Espace Santé" par l'Assurance Maladie et l'ARS Hauts-de-France
 - Intervention d'Arthur DAUPHIN, chargé de mission numérique en santé chez France Assos Santé

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/qWIKUIXlogQ> 



Campagne "Retours utilisateurs de Mon Espace Santé"



Vous avez expérimenté "Mon Espace Santé" ?

Partagez votre retour d'expérience : <https://bit.ly/3tqBOY4>

Webinaire consacré à « La Prévention des infections et de l'antibiorésistance »

Quand ? Lundi 30 Mai 2022

Comment ? En distanciel

- Quel était le programme ?**
- La stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance s'adresse aux professionnels du secteur de la santé, du médico-social et au grand public en s'articulant autour de deux volets principaux : la prévention et le contrôle de l'infection (PCI), et le bon usage des antibiotiques (BUA).
 - En tant que Représentant des Usagers vous pourrez prendre part à la gouvernance et au pilotage de la stratégie. Vous pouvez tous œuvrer à la prévention des infections et de l'antibiorésistance dans vos établissements. Ce webinaire vous offrira un premier aperçu de votre rôle dans la prévention des infections et de l'antibiorésistance.

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/4igkdTDAPs4> 





Retour sur le Café-rencontre "Comment favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en établissements de santé ?"

Quand ? Vendredi 8 avril 2022

Comment ? Amiens

Quel était le programme ?

- Introduction et présentation d'outils par France Assos Santé Hauts-de-France
- Intervention et partage d'expériences d'intervenants pairs formés dans le cadre de la démarche EPoP (CREAI Hauts-de-France)
- « Check list du RU pour la meilleure prise en compte des handicaps en établissements de santé » par le RSQR HDF



Une deuxième édition sera proposée au cours du second semestre 2022 sur Lille



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 8 MARS 2022

Centre de santé mentale de Lens : les droits des personnes malades bafoués en psychiatrie ! France Assos Santé s'indigne et réagit

Nous avons pris connaissance des recommandations en urgence de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, relatives au centre de santé mentale Jean-Baptiste Pussin à Lens. Les constats de la contrôleure générale suscitent effroi et colère, et mettent en lumière la nécessaire vigilance à avoir concernant le respect des droits des personnes vulnérables, tels que les usagers de la psychiatrie. Ces patients n'ont pas suffisamment aujourd'hui l'opportunité de s'exprimer librement vis-à-vis de leur prise en charge.



Retrouvez le communiqué de presse complet :

<https://bit.ly/3PVb8wi>



ENQUÊTE

Enquête sur les Commissions locales d'activité libérale (CAL) en Hauts-de-France

Méthode :

L'enquête a été réalisée par des questionnaires informatiques du 23 novembre au 23 décembre 2021 et complétée d'un entretien réalisé le 28 janvier 2022 avec un représentant des usagers en Commission Locale d'Activité Libérale dans un établissement public de santé de la Région Hauts-de-France.



Pour accéder aux résultats détaillés et à nos conclusions :

<https://bit.ly/3zoUrDx>



Actualités de France Assos Santé en région en attendant la prochaine Info Lettre

Retour sur notre Webinaire

"2022 : 20 ans de la loi Kouchner, Et maintenant dans les Hauts-de-France ?"

Quand ? Mardi 15 Mars 2022

Où ? En direct de la Mairie de Lille



Webinaire
En direct de la Mairie de Lille

2022 : 20 ANS DE LA LOI KOUCHNER
Droits des malades,
Qualité du système de santé,
ET MAINTENANT EN HAUTS-DE-FRANCE ?

15 mars 2022 de 16h30 à 19h00

Mots de bienvenue

Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Adjointe à la santé au Maire de Lille

Pierre-Marie LEBRUN
Président de France Assos Santé Hauts-de-France

Histoire de la loi Kouchner et de la Démocratie en santé

Christian SAOUT
Membre du Collège de la Haute Autorité de Santé

L'Etat et la démocratie sanitaire

Benoit VALLET
Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, Ancien Directeur général de la santé

Témoignage d'un représentant des usagers et perspectives d'évolutions

Robert HOUZÉ
Représentant des Usagers, Président de la Commission « santé » de l'UCF Que choisir - Région Lille

Evolution de la relation patient-soigné depuis la loi et expérience de terrain

Caroline DE PAUW
URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France
Directrice Sociologique

Bertrand DEMORY
Tribonier
Médecin généraliste

La mise en place de la loi à l'hôpital en 2002 : l'exemple des jurys citoyens au CHU de Lille

Dominique PICAULT
Chargée de cours à Sciences Po Lille
Ancienne directrice de la stratégie au CHU de Lille

Didier DELMOTTE
Ancien directeur du CHU de Lille
Responsable pédagogique de la formation Hautes Etudes Régionales en Santé de Sciences Po Lille

Mots de bienvenue

Histoire de la loi Kouchner et de la Démocratie en santé

L'Etat et la démocratie sanitaire

Témoignage d'un représentant des usagers et perspectives d'évolutions

Evolution de la relation patient-soigné depuis la loi et expérience de terrain

La mise en place de la loi à l'hôpital en 2002 : l'exemple des jurys citoyens au CHU de Lille

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/8OXxTxze7KA>

Micro-trottoir sur les Droits en Santé et la Représentation des Usagers

Pour vous, c'est quoi les droits en santé ? Qu'est ce qu'un représentant des usagers ?

Voici les réponses recueillies à Lille le 7 Février 2022



Les mêmes questions ont été posées dans plusieurs autres régions de France, retrouvez un extrait des réponses :



> Micro-trottoir interrégional – Pour vous, c'est quoi les droits en santé ?



> Micro-trottoir interrégional – A votre avis, c'est quoi la représentation des usagers ?



Webinaire « Promouvoir l'élaboration d'un projet des usagers dans les établissements de santé » par France Assos Santé Centre-Val de Loire

Quand ? Vendredi 13 Mai 2022

Comment ? En distanciel

Quel était le programme ?

- Danièle DESCLERC-DULAC, ancienne Présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire et représentante des usagers
- Brigitte LECOMTE, Responsable de la SRA QUALIRIS Centre-Val de Loire
- Isabelle JAFFRENNOU, Chargée de mission - SRA QUALIRIS Centre-Val de Loire
- Lorène GARDIN, Coordinatrice régionale de France Assos Santé Centre-Val de Loire
- Alexis VERVIALLE, Conseiller santé à France Assos Santé
- Dominique BEAUCHAMP, Présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire et de Touraine France Alzheimer



Pour accéder au replay : <https://youtu.be/kZ12ScobUoI>



Enquête Flash sur la crise actuelle dans les établissements de santé

Participez à l'enquête flash lancée par France Assos Santé sur la crise actuelle dans les établissements de santé. L'objectif de ce questionnaire est de récolter des verbatims sur la crise actuelle dans les établissements de santé sur tout le territoire du point de vue des usagers.



CLIQUEZ ICI POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

!! Date limite pour contribuer à l'enquête : 27 juin 2022 !!

Webinaire « RU et la certification : agir pour la qualité des soins » élaboré en partenariat par France Assos Santé et la Haute Autorité de Santé

Quand ? Mercredi 1er Juin 2022



Pour accéder au replay : <https://youtu.be/NAJole94370>

Certification des établissements de santé Place des représentants des usagers (RU)			
Introduction : Amélie Lansiaux HAS - Directrice de l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins			
Partie 1		Partie 2	
Le RU, partenaire de la qualité et de la sécurité des soins Haute Autorité de Santé Anne Chevrier France Assos Santé Chantal Cateau Claude Rambaud		Partage d'expérience des représentants d'établissements (RE) et des représentants des usagers (RU) aux trois phases de la certification qualité et sécurité des soins Alexis Vervialle	
Phase amont Centre Hospitalier de La Roche aux Fées Janzé, Bretagne	RE Sylvia Heriveau Responsable qualité	RU Solange Bourges	Alexis Vervialle Chargé de mission Offre de soins FAS
Phase de visite Centre Hospitalier Dreux, Centre Val de Loire	RE Virginie Papillon Médecin Responsable Qualité Sécurité des Soins	RU Monique Robillard	Chantal Cateau Présidente Le Lien
Phase d'après-visite Centre Psychothérapique St Martin de Vignogoul Pignan, Occitanie	RE Patrice Charbit Président de la CME	RU Jean-Olivier Job	Annie Morin Administratrice FAS Occitanie
Partie 3			
Haute Autorité de Santé Anne Chevrier		France Assos Santé Annie Morin	
Quelles leçons en tirer ?			



Actualités de France Assos Santé au national

Retour sur la journée nationale du 3 mars 2022 : France Assos Santé célèbre les 20 ans de la loi Kouchner

Quand ? Jeudi 3 Mars 2022

Comment ? En présentiel à Paris et en distanciel

Près de 150 participants sur place à Paris et jusqu'à 200 personnes connectées en visioconférence pour fêter cet anniversaire inter-associatif qui marque un temps fort de l'histoire de la démocratie en santé !



Retrouvez le détail de cette journée sur le site internet de France Assos Santé :

<https://bit.ly/3NVFGfM>



Pour accéder au replay :

https://youtu.be/Glmr_unwgM4

Baromètre des droits des personnes malades 2022 | Les Français bien informés sur leurs droits en santé mais pas assez sur leur droit à être représentés et défendus

Comme en 2017, à l'approche des élections présidentielles et législatives, qui coïncident cette année avec les 20 ans de la loi dite « Loi Kouchner » du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, France Assos Santé a souhaité mesurer les connaissances et l'expérience des Français en matière de droits en santé.

A l'occasion de la journée nationale du 3 mars 2022, France Assos Santé a dévoilé les résultats du baromètre 2022, réalisé en partenariat avec BVA, auprès de 1802 personnes de plus de 15 ans représentatives de la population française en métropole et dans les territoires d'outre-mer.



Retrouvez les résultats complets du baromètre 2022

Globalement, le niveau d'information en santé des Français reste élevé : Plus de 91% des personnes interrogées se sentent bien informées sur leur santé et leurs traitements et plus de 80% s'estiment bien informées sur les parcours, la qualité, le coût des soins.

Si 95% des Français connaissent le droit d'accès aux soins, seuls 84% estiment que ce droit est effectivement bien appliqué.

Sur l'application de ce droit, le baromètre montre une baisse de 4 points par rapport au baromètre 2017.

Seuls 54% des usagers interrogés se sentent bien informés sur les dossiers contenant leurs données de santé sur internet.

La crise du Covid-19 a accru, pour 58% des personnes interrogées, le besoin d'être mieux représentées et mieux défendues par rapport à leurs intérêts en matière de santé.

Le baromètre révèle que les Français estiment que les organisations les plus légitimes à le faire, à 48%, sont les associations de patients ou de personnes en situation de handicap, les associations familiales ou de consommateurs.

Seuls 32% des sondés savent qu'il existe des personnes qui les représentent en tant qu'utilisateur à l'hôpital et à l'Assurance maladie et que ces personnes peuvent les défendre en cas de problème dans leur parcours de soin. Il est également regrettable que les commissions des usagers dans les hôpitaux (CDU) ne soient connues que par 25% des personnes interrogées.

AGENDA du RU

Septembre

Le 28
à Lille / en Visio

Journée régionale :
Qui pour me soigner ?
Accès aux soins dans les territoires.
Avec les usagers !

**Plus d'informations
prochainement !**

Décembre

Le 8
à Arras

Deuxièmes Assises Régionales des RU

**Plus d'informations
prochainement !**

Informations à venir

**Programme complet de formations et groupes
d'échanges de pratique pour le second semestre** **A paraître avant l'été !**

**Renouvellement des mandats de Représentants
des Usagers en Commission des Usagers** **Plus d'informations
prochainement !**



La lettre du RU

Des infos à garder ... Page à imprimer et à conserver

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Le 28

**Journée régionale
" Qui pour me
soigner ? "**

à Lille / en Visio

**Plus d'informations
prochainement !**

Le 8

**Deuxièmes Assises
Régionales des RU**

à Arras

**Plus d'informations
prochainement !**

**Renouvellement des mandats
de Représentants des Usagers
en Commission des Usagers**

Dates précises à venir !

**Programme de formations et
groupes d'échanges pour
le 2nd semestre**

A paraître avant l'été !

Retrouvez notre Enquête sur les Commissions locales d'activité libérale (CAL) en Hauts-de-France sur notre page internet régionale



Vous souhaitez organiser un événement sur les droits en santé dans votre établissement ? Contactez-nous pour obtenir des affiches et flyers !



**Proposez à votre établissement de diffuser la vidéo
" Un représentant des usagers en établissement de santé , c'est quoi ? "**



**Nous vous proposons d'intervenir dans vos associations afin de présenter la
Représentation des Usagers : hauts-de-france@france-assos-sante.org**





Santé Info Droit - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

66 Millions d'Impatients

www.66millionsdimpatients.org



Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

03.66.32.18.88

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.66.32.18.88

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Coordinatrice régionale

Aurélie CASSARIN-GRAND

03.66.32.18.88 / 06.25.47.08.09

acassarin-grand@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.66.32.18.88

alaroche@france-assos-sante.org

Chargés de mission

Maureen POLLART

03.66.32.18.88 / 06.42.60.00.44

mpollart@france-assos-sante.org

Clément BAILLEUL

03.66.32.18.88 / 07 56 34 09 08

cbailleul@france-assos-sante.org